

CAE de NICE - CALENDRIER MOUVEMENT 2022 à l'attention des enseignants

DATES	ACTEURS	OBJET
15 décembre 2021	CAE	Lancement du mouvement et ouverture du site : https://cae.ec83.com/
10 janvier 2022	Rectorat	Envoi aux établissements de la circulaire sur le mouvement.
19 janvier 2022	Enseignants	Date limite de saisie des demandes d'inscription au mouvement des enseignants de l'académie sur le site https://cae.ec83.com/
24 janvier 2022	Chefs d'établissement	Date limite de dépôt auprès de la CAE, des dossiers de demande d'inscription au mouvement des enseignants de l'Académie.
21 février 2022	Réunion de la CAE	Examen et codification des demandes de mutation des enseignants de l'Académie.
A partir du 22 février 2022	Enseignants	Envoi par mail, par la CAE , des codifications des demandes de mutation des enseignants de l'Académie.
13 mars 2022	Enseignants	Date limite de saisie des demandes d'inscription au mouvement des enseignants d'autres académies sur le site https://cae.ec83.com/
25 mars 2022	Réunion de la CAE	Examen et codification des demandes de mutation des enseignants d'autres académies.
Du 5 au 16 avril 2022	Rectorat	Publication des postes vacants et susceptibles de l'être et publication de la circulaire de procédure de saisie des vœux. Ouverture de la campagne de candidature.
	DDEC	Publication sur le site de la DDEC de la circulaire du Rectorat : « Procédure de saisie des vœux des candidats dans les établissements privés sous contrat. Rentrée 2022 »
5 avril 2022	CAE	Date limite de communication aux enseignants de leur codification.
Du 5 au 16 avril 2022	Enseignants, lauréats CAFEP ou CAER, ayant validé leur année de stage ou en cours de validation	Publication des postes et saisie des vœux sur le site du Rectorat.
Du 5 avril au 22 mai 2022	Les Chefs d'établissement	Reçoivent les candidats postulants. Saisie de leurs vœux.
9 mai 2022	Réunion de la CAE	Examen des candidatures et des avis des Chefs d'établissement. Notification des avis de la CAE aux Chefs d'établissement pour le début de la saisie. Les Chefs d'établissement doivent rencontrer les candidats proposés par la CAE et motiver leurs refus le cas échéant pour la CAE du 17 mai.
17 mai 2022	Réunion de la CAE	Derniers ajustements et informations avant la CCMA ; étude des éventuelles saisines. Notification des avis de la CAE aux Chefs d'établissement pour saisie des vœux définitifs.
7 juin 2022	Rectorat	CCMA 1 MOUVEMENT
8 juin 2022	Rectorat	Notification des résultats de la CCMA aux chefs d'établissement
23 juin 2022	Rectorat	Résultat du mouvement suite à la CCMA du 7 juin
7 juillet 2022	Réunion de la CAE	Placement des lauréats de concours et des bénéficiaires des mesures de résorption de l'emploi précaire.
8 juillet 2022	Rectorat	CCMA 2 MOUVEMENT
11 juillet 2022	Rectorat	Notification aux établissements et aux lauréats des résultats d'affectation

